

Décision dans la procédure d'opposition n° 9037

Opposante KOOKAI, 45, avenue Victor Hugo, F-93534 Aubervilliers, France, enregistrement international n° 534 985 «KOOKAI» contre *Défenderesse SUI FENG*, N°. 111, Zhonghua Road, Tongxiang, 314500 Zhejiang (CN), enregistrement international n° 916 517 «KOKOO» (fig.).

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 12 décembre 2007 ce qui suit:

1. L'opposition n° 9037 contre l'enregistrement international n° 916 517 «KOKOO» (fig.) est admise.
2. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
3. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens (y compris 800 francs à titre de remboursement de la taxe d'opposition).
4. Quand la présente décision sera entrée en force, il sera émis une déclaration de refus définitif de l'enregistrement international n° 916 517 «KOKOO» (fig.).
5. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de cette notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, 3000 Berne 14. Une copie de la présente décision est à joindre au mémoire de recours.

12 décembre 2007

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition no 9037

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.01.2008
Date	
Data	
Seite	63-63
Page	
Pagina	
Ref. No	10 141 272

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.